

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte

Réservé au Moniteur belge

19316202



Déposé 30-04-2019

Greffe

 N° d'entreprise : 0725881385

Dénomination

(en entier): VIPRESSE

(en abrégé):

Forme juridique : Société en nom collectif

Siège: Grand'Route 155 B

4367 Crisnée

Belgique

Objet de l'acte : Constitution

Extrait de l'acte de constitution du 8 avril 2019 :

Par acte sous seing privé du 8 avril 2019, il est constitué une société en nom collectif dénommée "VIPRESSE" dont le siège social est situé à B-4367 Crisnée, Grand'Route 155/B.

Les associés fondateurs de la société sont :

- Monsieur VILLE Benjamin domicilié à B-4367 Crisnée, Grand'Route 155/B,
- Monsieur VILLE Maxime domicilié à B-4032 Chênée, rue du Centenaire 155.

La part fixe du capital social, représentée par 100 parts sociales nominatives sans désignation de valeur nominale, s'élève à mille euros (1.000,00 EUR) et est entièrement souscrite et libérée en numéraire. Le capital social est variable sans modifications de statuts pour ce qui dépasse cette part fixe de mille euros.

L'exercice social débute le premier juillet et se termine le trente juin de chaque année. Le premier exercice social se clôturera le 30 juin 2020. La société reprend tous les engagements et obligations contractés en son nom tant qu'elle était en formation et ce, depuis le premier janvier 2019.

Le bénéfice net est déterminé conformément aux dispositions légales. L'affectation du résultat sera déterminée par l'assemblée générale. L'organe de gestion peut décider le paiement d'acomptes sur dividendes. Les dividendes et acomptes sur dividendes sont répartis entre les associés au prorata des parts sociales détenues. En cas de liquidation, l'actif net sera réparti également entre toutes les parts sociales et servira d'abord à rembourser le montant du capital libéré.

La Société en Commandite Simple "BVIMA", représentée par son Gérant, Monsieur VILLE Benjamin, dont le siège social est situé à B-4367 Crisnée, Grand'Route 155/B et inscrite à la BCE sous le numéro BE 0685.699.037, ainsi que Monsieur VILLE Maxime sont nommés en qualité de gérant. Ils acceptent leur mandat qui est illimité en terme de pouvoirs et sans limitation de durée. Sauf décision contraire de l'assemblée générale, leur mandat sera exercé à titre gratuit.

"BVIMA" S.C.S., Gérant représentée de manière permanente par VILLE Benjamin, Associé, Gérant VILLE Maxime, Associé, Gérant